

Les membres du Collège des fellows sont invités à proposer une candidature au poste de chancelier du Collège des fellows. Le chancelier est élu par les fellows à partir de la liste des candidatures soumises. L'élection a lieu la dernière année du mandat du titulaire du poste et son résultat est entériné à l'assemblée annuelle virtuelle.

Le mandat de la chancelière actuel, Gerrie Doyle, FRAIC, d'Ottawa, se termine en juin 2026.

Le Conseil d'administration doit aussi approuver le résultat de l'élection. Le chancelier du Collège de l'IRAC étant un membre votant du Conseil d'administration de l'Institut.

Le chancelier sera invité à se joindre à la conférence de l'IRAC pour la Convocation du Collège de l'IRAC, qui aura lieu à Vancouver, en Colombie-Britannique, du 5 au 8 mai 2026.

Le chancelier exerce les fonctions suivantes :

- Il assiste aux réunions du conseil d'administration et participe pleinement à la planification stratégique, à l'élaboration et au suivi des politiques ainsi qu'aux travaux d'évaluation.
- Il préside la cérémonie d'investiture des fellows et les réunions des administrateurs du Collège de l'IRAC.
- Il accomplit toutes les tâches liées à son poste, celles requises par les règlements du Collège de l'IRAC, et celles que lui délèguent les administrateurs du Collège de l'IRAC, notamment en tant que membre du conseil d'administration de la Fondation de l'IRAC.
- Il présente régulièrement un rapport à tous les membres du Collège.
- Le mandat du chancelier est de trois ans. Il commence après l'assemblée générale annuelle de l'RAIC, qui aura lieu en juin 2026.

Veillez prendre note des conditions suivantes :

- Seuls les fellows en règle de l'IRAC peuvent proposer des candidatures et être mis en candidature pour le poste de Chancelier.
- Chaque candidat doit être proposé par cinq (5) fellows en règle.
- Pour assurer l'impartialité, les dirigeants actuels du Collège et les autres membres du comité national ainsi que les membres du conseil administration de l'IRAC ne doivent pas proposer ni ne doivent appuyer publiquement un candidat.

Marche à suivre :

- Le formulaire de mise en candidature dûment rempli, **accompagné d'une déclaration de 200 mots** du candidat, décrivant brièvement son expérience et sa vision de la participation à titre d'administrateur du Collège, doit parvenir par courriel à tdamours@raic.org pour être reçues **au plus tard le 8 janvier 2026, à 20 h (HE)**.

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

**les signatures peuvent être soumises sur des formulaires séparés*

Écrire en caractères lisibles.

Candidat au poste de chancelier du Collège des fellows de l'IRAC :

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Membres qui appuient la candidature

(1) Nom : _____

(4) Nom : _____

Adresse : _____

Adresse : _____

Signature : _____

Signature : _____

(2) Nom : _____

(5) Nom : _____

Adresse : _____

Adresse : _____

Signature : _____

Signature : _____

(3) Nom : _____

Adresse : _____

Signature : _____

Veillez retourner à :

Tdamours@raic.org au plus tard
le 8 janvier 2026, à 20 h (HE).